



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 20 janvier 2017

**« FIC 2017 : l'ANSSI appelle à un engagement de tous
pour la sécurité du numérique »**

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) sera présente à l'occasion de la 9^e édition du Forum International de la Cybersécurité (FIC) les 24 et 25 janvier 2017 à Lille Grand Palais.

Rendez-vous annuel pour l'ensemble des professionnels de la filière mais aussi, et de plus en plus, pour les institutions et les étudiants, le FIC porte haut le message-clé de l'ANSSI : la sécurité du numérique est l'affaire de tous. Dirigeants, responsables informatiques, employés, chacun est responsable de ses usages et a un rôle à jouer face à la multiplication des menaces et au développement croissant du numérique.

En effet, pour que le numérique demeure un espace de liberté, d'échanges et de croissance, il est nécessaire que la confiance et la sécurité y soient établies et défendues. La stratégie nationale pour la sécurité du numérique, présentée en octobre 2015 par le Premier ministre français, a posé les bases d'une réflexion commune et, surtout, d'une responsabilité partagée entre l'Etat, les acteurs économiques et les citoyens dans l'exercice de leur vie numérique.

« Tous responsables d'un futur numérique sécurisé »

Cinq ans après, qu'en est-il de l'évolution de la menace, et parallèlement, de la prise de conscience et de responsabilité de ces différents acteurs ? Guillaume Poupard, directeur général de l'ANSSI, se prêtera à l'exercice aux côtés d'autres intervenants lors de la plénière intitulée « THE DAY AFTER : quelle cybersécurité à l'horizon 2020 ? ».

Si l'on anticipe une croissance du nombre et de la sophistication des attaques dans le futur, qu'en est-il de l'évolution des solutions de sécurité et du développement de la filière industrielle en cybersécurité ? En 2020, un premier bilan pourra être fait des initiatives nationales et européennes en la matière, en particulier les perspectives ouvertes par le cPPP, le partenariat public-privé destiné à dynamiser la politique industrielle européenne ou encore la reconnaissance mutuelle franco-allemande des prestataires de service informatique en nuage avec la sortie du label ESCloud.

Par ailleurs, une nouvelle génération d'experts en sécurité informatique devra être formée pour répondre aux exigences croissantes de la société du numérique. L'ANSSI participe à l'effort collectif mené dans les domaines de la formation et du recrutement avec notamment le lancement de son label SecNumedu. La remise des premiers labels le 24 janvier marque le début d'un partenariat fructueux avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en sécurité du numérique.

Enfin, l'une des questions-clé en 2020 sera celle du droit international : les règles qui s'appliquent aujourd'hui dans les domaines de la coopération, de la régulation et de la résolution de conflits

sont à redéfinir afin d'inclure de nouveaux acteurs et de nouveaux modes de fonctionnement. L'ANSSI et le ministère des Affaires étrangères et du Développement international ont engagé une réflexion intéressant l'ensemble des acteurs de la société du numérique avec l'initiative « Construire la paix et la sécurité internationales de la société numérique ».

Programme complet des interventions de l'ANSSI :

- **Plénière** « THE DAY AFTER : quelle cybersécurité à l'horizon 2020 ? » (mardi 24 / 10h - 11h15 / P01)
- **Atelier** « Adopter le cloud en toute sécurité et confiance » (mardi 24 / 11h45 - 12h45 / A07)
- **Atelier** « Le véhicule connecté et ses nouveaux usages, en toute sécurité » (mardi 24 / 11h45 - 12h45 / A06)
- **Atelier** « La gestion de crise cyber à l'échelle européenne (directive NIS) » (mercredi 25 / 11h30 - 12h30 / A13)
- **Atelier** « Comment construire un SOC 2.0 » (mercredi 25 / 11h30 - 12h30 / A14)
- **Atelier** « Formation à la cybersécurité : est-elle adaptée ? » (mercredi 25 / 16h- 17h / A24)
- **Conférence** « Initiative française pour la paix et la sécurité internationale dans le numérique » (mercredi 25 / 14h45- 15h30)

En plus des interventions en plénière et en atelier, le directeur général de l'ANSSI, M. Guillaume Poupard, tiendra une conférence de presse le **mardi 24 janvier de 16h à 16h50** (salle de presse) sur le thème : « *TOUS responsables d'un futur numérique sécurisé* ».

Il participera également à deux événements de présentation de deux projets phares de l'ANSSI :

- La première remise officielle du **Label SecNumedu** le mardi 24 de 17h30 à 18h30 (D25)
- Conférence de presse du **dispositif d'assistance aux victimes de cybermalveillance** le mercredi de 11h30 à 12h.

L'Agence est également présente tout au long de l'événement avec un stand dédié, un espace d'échange sur les problématiques de la sécurité numérique et de documentation sur les bonnes pratiques informatiques.

Un stand recrutement ANSSI installé au cœur de l'espace Carrières du FIC permettra à de potentiels candidats de rencontrer des experts afin d'échanger sur les enjeux de la sécurité des systèmes d'information et les opportunités de carrière à l'Agence.

Pour en savoir plus sur la participation de l'ANSSI, rendez-vous sur le site officiel de l'événement : www.ssi.gouv.fr.

Contact presse : Bureau communication 01.71.75.84.04 - communication@ssi.gouv.fr

À propos de l'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

Pour en savoir plus sur l'ANSSI et ses missions, rendez-vous sur www.ssi.gouv.fr et Twitter (@ANSSI_FR).